

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 08.04.2022

L'an 2022, le 08.04.2022 à 17h30, s'est tenu, une séance du Comité Syndical à la salle du conseil municipal de la commune de Pézilla la Rivière sous la présidence de monsieur Pierre PARRAT. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été envoyés le 30.03.2022 aux délégués titulaires du SMTBV ainsi qu'aux délégués suppléants et conseillers communautaires non titulaires (loi informatique et liberté). Toutes les pièces et annexes utiles et nécessaires à la séance, ont été transmis, avec les convocations.

Assistaient à la séance

PMMCU	Présents	MM. Jean-Paul BILLES - Charles DURAND – Jean-Luc GAMEZ - Patrick GOT - Gilles GUILLAUME - Théophile MARTINEZ - Pierre PARRAT - Georges PUIG - Alain TROUSSEU - Robert VILA
	Absents et Suppléés	Mme Cécile MARGAIL – supplée par M. Geoffrey TORRALBA – M. Jean-Louis CHAMBON suppléé par M. Gilles TRILLES - M. Roger GARRIDO suppléé par M. Daniel ERRE
	Absents et Excusés	Mmes Aurélie PASTOR-BARNEOUD - Armelle REVEL-FOURCADE – MM. Rémi GENIS - Frédéric GUILLAUMON - Stéphane LODA - Jacques PALACIN - Patrick PASCAL - Max TIBAC – Fabrice TIGNERES
C. C. DES ASPRES	Présent	M. Jérôme DE MAURY
	Absent et Excusé	M. Bernard LEHOSSINE
C. C. ROUSSILLON CONFLENT	Absents et Excusés	MM. Marc BIANCHINI - Alain DOMENECH - René LAVILLE - Gérard SOLER
C.C. CONFLENT CANIGOUE	Absents et Excusés	MM. Daniel ASPE - Henri GUITART – Bernard LAMBERT
C. C. CORBIERES SALANQUE MEDITERRANEE	Présente	Mme Joëlle ESTELA-METOIS
	Absent et Excusé	M. Jérôme PALMADE
C.C. PYRENEES CATALANES	Présent	M. Jean-Pierre ASTRUCH
C. C. PYRENEES CERDAGNE	Présent	M. Christian PALLARES
C.C.HAUT VALLESPYR	Absent et Excusé	M. Alain MALIRACH

Participaient également à la séance :

M. Fabrice CAROL – Directeur général des services
M. David RIPOLL – Directeur Service Technique
Mme Cathy SZAJEK – Pôle Finances
Mme Pascale FAUS – Secrétariat Général

Ouverture de la séance à 17h30

Monsieur Jean-Paul Billes ouvre la séance et accueille les délégués puis il donne la parole au Président Monsieur Pierre PARRAT. Monsieur le Président remercie monsieur le maire pour son accueil au sein de sa commune ainsi que Monsieur Jean Marie BIERMÉ, comptable public, Trésorerie de Perpignan et les membres du comité d'être présents dans les conditions sanitaires particulières.

- Quorum : avec 17 présents pouvant prendre part aux votes, le quorum est constaté.

(À noter par ailleurs que l'article 10 de la loi n°2021-1465 du 10.11.21 en vigueur jusqu'au 31.07.22 fixe le quorum au 1/3 des membres présents). Le président annonce également les pouvoirs de MM. Stéphane LODA, Fabrice TIGNERES, Max TIBAC, Henri GUITART à MM. Théophile MARTINEZ, Jérôme DE MAURY, Pierre PARRAT.

- Secrétaire de séance : le comité désigne comme secrétaire de séance : Monsieur Gilles TRILLES

Approbation du compte rendu du comité syndical du 10.03.2022

- adopté à l'unanimité.

Approbation du compte rendu du Débat d'Orientation 2022 du 10.03.2022 - Adopté à l'unanimité Informations au comité - Monsieur le président informe des décisions prises jusqu'à la séance de ce jour. - Il propose le retrait des points 9 et 10 qui seront présentés ultérieurement après la validation de PMMCU. Proposition adoptée à l'unanimité.																				
DELIBERATIONS APODTEES LORS DE LA SEANCE DU 10 MARS 2022																				
Délibération n°	OBJET	Le Comité Syndical décide :																		
2022.09	<u>Election d'un membre du bureau (représentant CC Salanque Méditerranée)</u> Rapporteur : M. Pierre PARRAT, président. Le Président accueille Mme ESTELA-METOIS au sein du comité, suite à la démission de Monsieur Marc PETIT en 2021, et il propose de procéder à l'élection du poste dévolu statutairement à la CC Corbières Salanque Méditerranée. Mme ESTELA-METOIS se déclare candidate. Après les opérations de vote légales, les résultats sont immédiatement proclamés. <i>Mme Joëlle ESTELA-METOIS ayant obtenue la majorité absolue est proclamée membre du bureau et, est immédiatement installée dans ses fonctions. Le Bureau est réputé complet.</i>	Elue à la majorité absolue																		
2022.10	<u>Approbation du Compte de Gestion 2021</u> Rapporteur ; M. Alain TROUSSEU, premier vice-président délégué au budget. Le Vice-président, donne lecture du compte de gestion 2021 dressé par Monsieur Jean-Marie BIERMÉ Trésorier Municipal, retraçant l'ensemble des opérations comptables effectuées en 2021. Le syndicat a été informé que le compte de gestion a reçu un avis favorable de la DDFIP le 09.03.22. Il correspond par ailleurs en tous points au compte administratif établi par le syndicat et qui sera présenté dans le détail. Les membres présents : - Ont déclaré que le compte de gestion dressé par le trésorier n'appelait aucune observation ni réserve, - Ont adopté le compte de gestion du Trésorier pour l'exercice 2021, - Ont donné quitus à Monsieur le Trésorier pour sa gestion de l'exercice 2021.	Approuvé à l'unanimité																		
2022.11	<u>Vote du Compte Administratif 2021 (CA)</u> Rapporteur ; M. Alain TROUSSEU, premier vice-président délégué au budget. Le président ne prenant part au vote et sortant de la salle, la présidence de l'assemblée, est confiée au 1 ^{er} vice-président qui présente le Compte administratif retraçant les dépenses et recettes (fonctionnement et investissement) effectuées au cours de l'année 2021, dans le cadre du budget primitif et des décisions modificatives. Il souligne la sincérité du budget. Après avoir présenté et commenté, avec l'appui du directeur, les grands chapitres il dresse la balance des sections et présente les résultats. Section de fonctionnement : <table border="1" data-bbox="343 1518 1241 1630"> <tr> <td>Résultat de l'exercice</td> <td>6 352 734.61 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat antérieur</td> <td>2 595 689.98 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat antérieur-Part affectée à l'investissement</td> <td>-782 182.45 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat de clôture</td> <td>8 166 242.14 €</td> </tr> </table> Section d'investissement : <table border="1" data-bbox="343 1686 1241 1821"> <tr> <td>Résultat de l'exercice</td> <td>-5 499 026.67 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat antérieur</td> <td>-491 256.91 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat de clôture</td> <td>-5 990 283.58 €</td> </tr> <tr> <td>Restes à réaliser</td> <td>37 260.61 €</td> </tr> <tr> <td>Besoin en financement 2021</td> <td>-5 953 022.97 €</td> </tr> </table>	Résultat de l'exercice	6 352 734.61 €	Résultat antérieur	2 595 689.98 €	Résultat antérieur-Part affectée à l'investissement	-782 182.45 €	Résultat de clôture	8 166 242.14 €	Résultat de l'exercice	-5 499 026.67 €	Résultat antérieur	-491 256.91 €	Résultat de clôture	-5 990 283.58 €	Restes à réaliser	37 260.61 €	Besoin en financement 2021	-5 953 022.97 €	Voté à l'unanimité
Résultat de l'exercice	6 352 734.61 €																			
Résultat antérieur	2 595 689.98 €																			
Résultat antérieur-Part affectée à l'investissement	-782 182.45 €																			
Résultat de clôture	8 166 242.14 €																			
Résultat de l'exercice	-5 499 026.67 €																			
Résultat antérieur	-491 256.91 €																			
Résultat de clôture	-5 990 283.58 €																			
Restes à réaliser	37 260.61 €																			
Besoin en financement 2021	-5 953 022.97 €																			

2022.12	<p><u>Affectation du Résultat 2021</u></p> <p>Rapporteur ; M. Alain TROUSSEU, premier vice-président délégué au budget.</p> <p>En application des dispositions de l'instruction budgétaire et comptable (M14), sur présentation du premier vice-président et après avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice 2021, comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="309 344 1278 528"> <thead> <tr> <th></th> <th>Reprise Transferts 2020</th> <th>Part affectée à l'Investissement</th> <th>Résultat de l'exercice</th> <th>Résultat de clôture (cumul)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Investissement</td> <td>-491 256.91 €</td> <td></td> <td>-5 499 026.67 €</td> <td>-5 990 283.58 €</td> </tr> <tr> <td>Fonctionnement</td> <td>2 595 689.98 €</td> <td>-782 182.45 €</td> <td>6 352 734.61 €</td> <td>8 166 242.14 €</td> </tr> <tr> <td>Totaux</td> <td>2 104 433.07 €</td> <td>-782 182.45 €</td> <td>853 707.94 €</td> <td>2 175 958.56 €</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" data-bbox="309 584 1278 813"> <tr> <td rowspan="4">Restes réaliser</td> <td>Déficit d'investissement, ligne D001 :</td> <td>-5 990 283.58 €</td> </tr> <tr> <td>Dépenses d'investissement engagées, non mandatées :</td> <td>820 796.39 €</td> </tr> <tr> <td>Recettes d'investissement engagées, non perçues :</td> <td>858 057.00 €</td> </tr> <tr> <td>Besoin de financement de l'investissement :</td> <td>-5 953 022.97 €</td> </tr> </table> <table border="1" data-bbox="309 875 1278 1093"> <tr> <td colspan="2">Excédent de fonctionnement capitalisé (1068) part obligatoire couvrant le besoin de financement de l'investissement</td> <td>5 953 022.97 €</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Excédent de fonctionnement capitalisé (1068) - part facultative</td> <td>0.00 €</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Affectation en report à nouveau, ligne R002 :</td> <td>2 213 219.17 €</td> </tr> </table>		Reprise Transferts 2020	Part affectée à l'Investissement	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture (cumul)	Investissement	-491 256.91 €		-5 499 026.67 €	-5 990 283.58 €	Fonctionnement	2 595 689.98 €	-782 182.45 €	6 352 734.61 €	8 166 242.14 €	Totaux	2 104 433.07 €	-782 182.45 €	853 707.94 €	2 175 958.56 €	Restes réaliser	Déficit d'investissement, ligne D001 :	-5 990 283.58 €	Dépenses d'investissement engagées, non mandatées :	820 796.39 €	Recettes d'investissement engagées, non perçues :	858 057.00 €	Besoin de financement de l'investissement :	-5 953 022.97 €	Excédent de fonctionnement capitalisé (1068) part obligatoire couvrant le besoin de financement de l'investissement		5 953 022.97 €	Excédent de fonctionnement capitalisé (1068) - part facultative		0.00 €	Affectation en report à nouveau, ligne R002 :		2 213 219.17 €	Adopté à l'unanimité
	Reprise Transferts 2020	Part affectée à l'Investissement	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture (cumul)																																				
Investissement	-491 256.91 €		-5 499 026.67 €	-5 990 283.58 €																																				
Fonctionnement	2 595 689.98 €	-782 182.45 €	6 352 734.61 €	8 166 242.14 €																																				
Totaux	2 104 433.07 €	-782 182.45 €	853 707.94 €	2 175 958.56 €																																				
Restes réaliser	Déficit d'investissement, ligne D001 :	-5 990 283.58 €																																						
	Dépenses d'investissement engagées, non mandatées :	820 796.39 €																																						
	Recettes d'investissement engagées, non perçues :	858 057.00 €																																						
	Besoin de financement de l'investissement :	-5 953 022.97 €																																						
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068) part obligatoire couvrant le besoin de financement de l'investissement		5 953 022.97 €																																						
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068) - part facultative		0.00 €																																						
Affectation en report à nouveau, ligne R002 :		2 213 219.17 €																																						
2022.13	<p><u>Bilan des Acquisitions et des Cessions 2021</u></p> <p>Rapporteur : M. Pierre PARRAT, président.</p> <p>En synthèse : Total acquisitions 15 477.67 €, total cessions : 61 984 €.</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>	Adopté à l'unanimité																																						
2022.14	<p><u>Vote du Budget Primitif 2022</u></p> <p>Rapporteur M. Alain TROUSSEU, premier vice-président délégué au budget.</p> <p>En liminaire, le 1er vice-président expose que le budget primitif 2022 est construit avec l'appui de la commission gros travaux d'investissement et le bureau, conformément aux orientations présentées et validées lors du DOB 2022 et qu'il est établi de manière sincère et véritable.</p> <p>Synthèse sur les recettes de fonctionnement : 4 919 763.16 €</p> <p>Il est précisé que l'intégralité des contributions des EPCI est perçue en recettes de Fonctionnement et que la section d'investissement est alimentée par virement. Les participations totales des EPCI 2 536 543.99 € comptent également le versement par voie conventionnelle de 348 124.35 € de la part de PMMCU (95%) pour l'opération chenal vert. Le total des contributions des EPCI sans l'opération chenal vert s'élève ainsi à 2 188 419.64 €. Le résultat reporté s'affiche à 2 213 219.17 €. A cela s'ajoute 50 000 € de FCTVA et 120 000 € de subventions.</p> <p>Synthèse sur les dépenses de fonctionnement : 4 919 763.16 €</p> <p>En dépenses, les chiffres portent limitation de charges de fonctionnement. En effet, tout est mis en œuvre, au niveau des élus comme des services, pour maîtriser et optimiser les dépenses. On remarque ainsi que l'ensemble des chapitres est stable ou en diminution par rapport à 2021. Le total des dépenses réelles s'élève à 1 824 944.37 € qui se décomposent comme suit : 719 190.00 € au chapitre 011, 825 000.00 € au chapitre 012, 50 050.00 € au chapitre 65, 115 704.37 € au chapitre 66, 15 000.00 € au chapitre 67 et 100 000.00 € en dépenses imprévues.</p> <p>A cela s'ajoute des dépenses d'opérations d'ordres pour 3 094 818.79 €, soit un virement à la section d'investissement pour 2 685 285.49 € et un autre virement pour 409 533.30 € (215 662.70 € de dotations aux amortissements et 193 870.60 € d'écritures d'ordres de renégociation d'emprunt).</p>	Voté à l'unanimité																																						

	<p>Synthèse sur les recettes d'investissement : 10 230 610.58 €</p> <p>Virement de la section de fonctionnement à hauteur de 2 685 285.49 €.</p> <p>Ce virement comprend notamment, 550 493.87 € de participations d'investissement des EPCI, 348 124.35 € de participation par voie conventionnelle de PMMCU pour l'opération Chenal vert et 1 786 667.27 € provenant de l'excédent pour couvrir les dépenses d'investissement. A cela s'ajoute 2 virements d'ordres pour 409 533.30 € : l'un de 215 662.70 € pour les dotations aux amortissements et l'autre de 193 870.60 € correspondant aux écritures de renégociation d'emprunts. Par ailleurs 858 057.00€ de RAR de subventions, 124 711.82 € de FCTVA, 200 000.00 € de subventions 2022 et l'excédent reporté pour 5 953 022.97 €.</p> <p>Synthèse sur les dépenses d'investissement : 10 230 610.58 €</p> <p>Avec un total de dépenses réelles d'investissement pour 3 119 530.61 € qui se décompose comme suit :</p> <p>25 000.00 € au chapitre 20 hors opération, 149 251.43 € au chapitre 21 hors opération, 30 000.00 € au chapitre 23 hors opération, et 2 915 279.18 € en total d'opérations d'équipements. A cela s'ajoute 820 796.39 € de RAR dépenses d'investissement, 300 000.00 € pour les emprunts, et un solde d'exécution reporté pour 5 990 283.58 €.</p>																																									
<p>2022.15 A 2022.22</p>	<p>Vote des contributions 2022</p> <table border="1" data-bbox="309 741 1273 1167"> <thead> <tr> <th>EPCI</th> <th>Part Fonctionnement</th> <th>Part Investissement</th> <th>TOTAL 2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PMMCUC</td> <td>1 296 882.15</td> <td>408 904.33</td> <td>1 705 786.48</td> </tr> <tr> <td>CC Corbières Salanque Méditerranée</td> <td>42 713.23</td> <td>33 250.62</td> <td>75 963.85</td> </tr> <tr> <td>CC Roussillon Conflent</td> <td>131 717.07</td> <td>57 554.90</td> <td>189 271.97</td> </tr> <tr> <td>CC Aspres</td> <td>60 729.11</td> <td>10 914.58</td> <td>71 643.69</td> </tr> <tr> <td>CC Conflent Canigou</td> <td>86 521.18</td> <td>39 220.94</td> <td>125 742.12</td> </tr> <tr> <td>CC Pyrénées Catalanes</td> <td>18 047.21</td> <td>648.50</td> <td>18 695.71</td> </tr> <tr> <td>CC Pyrénées Cerdagne</td> <td>877.22</td> <td>0.00</td> <td>877.22</td> </tr> <tr> <td>CC Haut Vallespir</td> <td>438.60</td> <td>0.00</td> <td>438.60</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>1 637 925.77</td> <td>550 493.87</td> <td>2 188 419.64</td> </tr> </tbody> </table>	EPCI	Part Fonctionnement	Part Investissement	TOTAL 2022	PMMCUC	1 296 882.15	408 904.33	1 705 786.48	CC Corbières Salanque Méditerranée	42 713.23	33 250.62	75 963.85	CC Roussillon Conflent	131 717.07	57 554.90	189 271.97	CC Aspres	60 729.11	10 914.58	71 643.69	CC Conflent Canigou	86 521.18	39 220.94	125 742.12	CC Pyrénées Catalanes	18 047.21	648.50	18 695.71	CC Pyrénées Cerdagne	877.22	0.00	877.22	CC Haut Vallespir	438.60	0.00	438.60	Total	1 637 925.77	550 493.87	2 188 419.64	<p>Voté à l'unanimité</p>
EPCI	Part Fonctionnement	Part Investissement	TOTAL 2022																																							
PMMCUC	1 296 882.15	408 904.33	1 705 786.48																																							
CC Corbières Salanque Méditerranée	42 713.23	33 250.62	75 963.85																																							
CC Roussillon Conflent	131 717.07	57 554.90	189 271.97																																							
CC Aspres	60 729.11	10 914.58	71 643.69																																							
CC Conflent Canigou	86 521.18	39 220.94	125 742.12																																							
CC Pyrénées Catalanes	18 047.21	648.50	18 695.71																																							
CC Pyrénées Cerdagne	877.22	0.00	877.22																																							
CC Haut Vallespir	438.60	0.00	438.60																																							
Total	1 637 925.77	550 493.87	2 188 419.64																																							
<p>2022.23</p>	<p>Ajustement 2022 de l'AP/PC opération 1231 hydraulique du Boulès</p> <table border="1" data-bbox="309 1234 1289 1352"> <thead> <tr> <th>Projet</th> <th>Opération</th> <th>AP/Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Aménagement du Boulès</td> <td>1231</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" data-bbox="293 1413 1289 1518"> <thead> <tr> <th>CP/Crédits Budgétaires en Euros</th> <th>Réalisé en 2021</th> <th>2022</th> <th>2023</th> <th>2024</th> <th>2025</th> <th>2026</th> <th>2027</th> <th>2028</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Dépenses prévisionnelles</td> <td>84 000.00</td> <td>257 935.02</td> <td>38 404.30</td> <td>150 000.00</td> <td>2 067 339.03</td> <td>1 005 339.03</td> <td>1 077 339.03</td> <td>177 750.00</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" data-bbox="432 1576 1150 1845"> <thead> <tr> <th>Cp/Crédits Budgétaires en Euros</th> <th>obtenu en 2021</th> <th>2022 à 2028</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>FCTVA</td> <td>0.00</td> <td>812 925.00</td> </tr> <tr> <td>Subventions attendues</td> <td>4 000.00</td> <td>3 354 927.00</td> </tr> <tr> <td>Solde SMTBV</td> <td>80 000.00</td> <td>606 254.40</td> </tr> </tbody> </table>	Projet	Opération	AP/Total	Aménagement du Boulès	1231		CP/Crédits Budgétaires en Euros	Réalisé en 2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Dépenses prévisionnelles	84 000.00	257 935.02	38 404.30	150 000.00	2 067 339.03	1 005 339.03	1 077 339.03	177 750.00	Cp/Crédits Budgétaires en Euros	obtenu en 2021	2022 à 2028	FCTVA	0.00	812 925.00	Subventions attendues	4 000.00	3 354 927.00	Solde SMTBV	80 000.00	606 254.40	<p>Adopté à l'unanimité</p>				
Projet	Opération	AP/Total																																								
Aménagement du Boulès	1231																																									
CP/Crédits Budgétaires en Euros	Réalisé en 2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028																																		
Dépenses prévisionnelles	84 000.00	257 935.02	38 404.30	150 000.00	2 067 339.03	1 005 339.03	1 077 339.03	177 750.00																																		
Cp/Crédits Budgétaires en Euros	obtenu en 2021	2022 à 2028																																								
FCTVA	0.00	812 925.00																																								
Subventions attendues	4 000.00	3 354 927.00																																								
Solde SMTBV	80 000.00	606 254.40																																								
<p>2022.24</p>	<p>Attribution de tickets restaurant à l'ensemble du personnel</p> <p>Rapporteur : Monsieur Pierre PARRAT, Président.</p> <p>Adopté avec 20 voix pour et une abstention.</p>	<p>Adopté à l'unanimité</p>																																								

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le président lève la séance.